



à Madame Elisabeth Borne
Première Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Copie à Monsieur Clément Beaune
Ministre délégué auprès du
Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires,
chargé des Transports

Objet : train de nuit Paris-Montpellier-Perpignan-Portbou

Madame la Première Ministre,

Élu-es écologistes, nous nous réjouissons du lancement le 10 décembre prochain d'un train de nuit Paris-Montpellier-Perpignan-Portbou.

Le train de nuit est l'une des mobilités longue distance les plus écologiques. Il a également de nombreux avantages sur le TGV : un voyage « sans journée perdue », ni « temps perdu » grâce à un voyage pendant le sommeil. Il permet aussi d'arriver tôt le matin à destination et d'accéder aux gares à l'heure où il y a des transports en commun (ce qui n'est pas le cas pour les TGV tôt le matin ou tard le soir). Le voyageur économise de surcroît une nuit d'hôtel. Le train de nuit est en outre un service public qui permet d'irriguer les territoires périphériques.

Mais pour que le train de nuit remplisse parfaitement ces fonctions, il est fondamental d'en faire un moyen de déplacement quotidien comme c'est le cas pour les trains de nuit qui circulent actuellement sur d'autres territoires. Or, le train Paris-Montpellier-Perpignan-Portbou ne circulera que le week-end et pendant les vacances. Pourtant la SNCF elle-même communique que les pointes de fréquentation sont désormais aussi en semaine, en particulier le jeudi et le lundi. Nous vous demandons donc de faire le nécessaire pour que ce train circule quotidiennement comme l'ensemble des autres trains de nuit conventionnés par l'État. Nous vous demandons également que ce train de nuit ne desserve que la gare du centre-ville de Montpellier, la gare Saint-Roch qui est raccordée au réseau de transport en commun de la métropole.

De plus, Madame la Première Ministre, cet automne, le ministère des Transports lance une mission pour construire 150 voitures de trains de nuit neufs. Cette commande semble totalement sous dimensionnée : le 21 mai 2021, le rapport sur les Trains d'Équilibre du Territoire (TET) évoquait le besoin de 600 voitures pour pouvoir mettre en services 25 lignes. Le 27 novembre 2022, 10 lignes ont été annoncées par le Président de la République. De plus, les délais de fabrication du matériel roulant sont de 5 à 8 ans et il n'est pas envisagé de

commander les 150 voitures suivantes avant 2028 (rapport du COI décembre 2022). Dans le même temps, la France est en difficulté pour réduire les émissions des transports conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Or le rapport TET a montré que le report de l'avion sur le train de nuit réduit de 95 % les émissions de CO2. De plus, le train de nuit offre de nouvelles destinations nationales qui peuvent convaincre des familles d'y passer leurs vacances, au détriment de destinations plus lointaines, ce qui est bon pour le tourisme français. Il permet également d'atteindre des pays européens voisins facilement.

Nous constatons par ailleurs qu'il existe une demande forte de trains de nuit Région-Région. Grâce au train de nuit, le rail peut récupérer des voyageurs sur ces liaisons transversales longue distance. Augmenter la commande de matériel roulant dès maintenant permettrait de structurer un réseau maillé et tester ce marché du train de nuit dans les meilleures conditions. Le président de la République a annoncé un train de nuit depuis Barcelone-Montpellier vers Strasbourg-Metz. Ces trajets sont effectivement longs et peu commodes à réaliser en train de jour, surtout s'il faut changer de gare à Paris et transiter dans le métro parisien avec les bagages. Les trains de nuit directs région-région apporteront une véritable amélioration pour l'aménagement du territoire.

Une extension du réseau sera pertinente à l'avenir, avec d'autres trains de nuit région-région, par exemple vers Lille-Bruxelles et pour relier l'Occitanie à l'Ouest de l'Hexagone.

Nous vous sollicitons donc pour vous sensibiliser à l'importance de décider dès maintenant, de commander 600 voitures de nuit, de soutenir la constitution d'un réseau de trains de nuit conséquent pour 2030, et ainsi permettre à nos concitoyens de choisir un mode de déplacement décarboné pour des destinations lointaines.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, veuillez agréer, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Les élu-es Choisir l'Ecologie pour Montpellier

Eddine ARIZTEGUI
Adjoint au Maire



Stéphane JOUAULT
Adjoint au Maire



Mustapha LAOUKIRI
Adjoint au Maire



Coralie MANTION
Vice-Présidente de la
Métropole



Marie MASSART
Adjointe au Maire



Fatma NAKIB
Adjointe au Maire



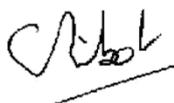
Bruno PATERNOT
Conseiller délégué



Manu REYNAUD
Adjoint au Maire
Président du groupe



Catherine RIBOT
Conseillère déléguée



Célia SERRANO
Conseillère déléguée



Radia TIKOUK
Adjointe au Maire



François VASQUEZ
Vice-Président de la
Métropole

